



DEPARTEMENT DU GARD

MAIRIE

30260

**BROUZET LES QUISSAC**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 17 janvier 2013 - Convocation du 11 janvier 2013

L'an deux mille treize le dix sept janvier à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Brouzet les Quissac s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence du Maire Laurent ALBEROLA.....

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : .....  
*MMES. BARRAL Sandrine – GUENIOU Patricia – LAURENS Thérèse - NATHAN Lisbeth*  
*M. ALBEROLA Laurent - CAZALIS Didier – CHAPON Thierry – DAUDE Claude – FEUILLADE Samuel – HEYER Olivier.....*  
*Absent : ROCHETTE Julien .....*

**Approbation séance du 19 décembre 2012:** .....

Monsieur le maire donne lecture de la séance du 19 décembre 2012. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès verbal de la séance du 19 décembre 2012.

**Autorisation de construction de parc photovoltaïque:** .....

Monsieur le maire donne lecture à l'assemblée du projet de délibération remis par la société Solair Direct. Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres le projet de délibération.

**Petit Brouzet :** .....

Le « Petit Brouzet » sera de nouveau présent. Les futurs articles sont évoqués et devront être remis le plus tôt possible.

**Accueil des nouveaux arrivants :** .....

Les vœux du Maire ainsi que la galette auront lieu le samedi 26 janvier 2013 à partir de 18h00.

**Questions diverses :** .....

- La subvention de Monsieur le sénateur Jean-Paul Fournier pour l'achat du camion a été accordée.
- Le devis pour la numérotation de 10 maisons avec 2 panneaux s'élève à 323,28 euros TTC.
- L'interrupteur et la prise déplacés par l'électricien à l'école a été positionné trop haut au regard des exigences de la NFC 15.100 relatives prescriptions pour les personnes handicapés. Un positionnement plus bas n'est pas contre indiqué car la classe n'est pas une maternelle.
- Parts de Cave : La Mairie de Brouzet détient des parts de cave depuis trois ans mais n'a jamais été convoqué aux assemblées générales. La Commune a demandé à obtenir les documents comptables. Un avocat de Nîmes nous a contactés et va nous faire parvenir ces documents.
- Débroussaillage : un conseiller rappelle que le débroussaillage des bords de la route départementale n'a pas été fait depuis longtemps. Il rappelle aussi l'état déplorable de la chaussée entre Aiguebelle et le Calvaire.

Fin de séance 20h15